

Dimanche 29 octobre 2017

Monsieur Jacques VALLUIS (Reprise)



Textes

Romains 5, v. 1 à 11 Psaume 18

Exode 22, v. 20 à 26 1

Thessaloniens 1, v. 5 à 10

Matthieu 22, v. 34 à 40

Fête de la Réformation

Notes bibliques

1. L'épisode du « plus grand commandement » se situe dans la dernière partie de l'Évangile de Matthieu. Plus précisément, durant le temps du ministère de Jésus à Jérusalem, avant le récit de la Passion suivi du dernier chapitre consacré à la résurrection.
2. Au sein de la ville « qui tue les prophètes », il apparaît comme le prophète attendu et annoncé, il va y proclamer à la fois le jugement suprême et la grâce souveraine qui sont prêts à y être manifestés par l'avènement du Fils de l'homme.
3. Jésus est en butte aux interrogations des connaisseurs de la Loi et des Prophètes qui manifestement veulent le prendre en défaut. Il vient de répliquer aux Sadducéens (i. e. descendants du prêtre Tsadoq) seuls habilités à officier au Temple. Cette caste sacerdotale pratique la collaboration avec l'occupant romain. Elle dénie la résurrection des morts, non pas tant par sympathie pour la philosophie grecque que par esprit conservateur, cette doctrine étant relativement récente. Quoiqu'il en soit, Jésus s'est aliéné les Sadducéens en expulsant les marchands du temple, il a définitivement scellé son sort en prophétisant sur la fin du Temple.
4. Avec le passage qui nous occupe, c'est avec les Pharisiens qu'il a maille à partir. Les pharisiens se distinguent par leur zèle religieux. Leur nom signifie « séparatistes », désignation qui leur convient très bien : ils prennent soin de se séparer des païens par nature impurs et de ceux de leurs coreligionnaires qui ne respectent pas strictement les prescriptions mosaïques. Grands connaisseurs des textes, ils se caractérisent par un légalisme outrancier au point de faire prévaloir la lettre sur l'esprit de la Loi.
Inéluctablement les conflits entre Jésus et les Pharisiens étaient fréquents. Ils ne lui pardonnaient pas la violation des lois sur le sabbat, ni le manquement aux prescriptions rituelles, ni sa prétention de remettre les fautes, ni le fait qu'il était plus fort qu'eux dans l'expulsion des démons. Jésus quant à lui leur reprochait notamment leur vanité et leur hypocrisie, et surtout leur incapacité à établir dans les commandements une saine hiérarchie, dans laquelle l'amour de Dieu et du prochain eut du représenter le sommet.

Toutefois, l'Évangile présente des Pharisiens sincères et sympathiques comme Nicodème.

5. Le Pharisien, docteur de la loi, va questionner Jésus pour l'embarrasser, le prendre en défaut et en quelque sorte le « tenter ». Il s'adresse à lui comme à un maître et il veut essayer de voir quelle réponse il sera capable de fournir à une question brûlante.
Quel est le plus grand commandement ?

N'oublions pas que les docteurs de la loi recensaient...six cents treize commandements auxquels il convenait de se conformer strictement pour être assuré du salut.

Or, c'est la loi, la loi écrite de l'Écriture Sainte, qui fournit la réponse au Pharisien. Jésus se situe sur son terrain. Plutôt que de s'abîmer dans une énumération fastidieuse où l'essentiel serait occulté, les vérités révélées ont besoin d'être résumées et exposées systématiquement pour être utiles à la vie spirituelle.

6. Le commandement de l'amour de Dieu (Deut.VI, 5) avec l'abandon de toutes les forces de l'âme à Dieu, avec l'existence entièrement consacrée à lui, tel que le texte le formule, était récité par les juifs du temps de Jésus tous les jours, matin et soir, comme la confession de leur monothéisme. Ce commandement lie l'homme à son Dieu jusque dans les profondeurs.
7. Le commandement de l'amour du prochain (Lév.XIX, 18) est uni à ce commandement de l'amour de Dieu.
La mesure de l'amour du prochain est prise dans l'amour de soi.
8. Voilà qui veut dire beaucoup de choses. L'attitude fondamentale de l'homme, c'est l'amour.

Toutes les lois données par Dieu ont leur source et leur but dans ce commandement de l'amour. L'amour c'est le commandement le plus important celui qui comprend tous les autres et qui anime tout. L'amour, c'est le sens de la loi.

Lorsqu'une loi est expliquée de manière à enfreindre l'amour ou à l'empêcher de s'épanouir, c'est que l'on est dans l'erreur.

9. Toutes les lois, même celles qui sont établies dans l'Église, n'ont d'autre objet, ne sauraient avoir d'autre objet que de servir l'amour. Mais il ne suffit pas de connaître ce commandement, le plus important et le plus décisif, c'est de le mettre en pratique.
10. En fournissant sa réponse, au demeurant connue par celui qui l'interroge, Jésus n'innove pas –loin s'en faut-, il recentre fondamentalement les choses. Il débarrasse radicalement le message de toutes les scories qui le rendent inintelligible.

C'est la même démarche que suivirent les réformateurs lorsque l'Église de Rome avait totalement confisqué et occulté la vérité de l'Évangile en prétendant notamment que le salut pouvait s'acquérir contre espèces sonnantes et trébuchantes.

11. Ainsi, la loi n'est pas abolie mais bien accomplie, c'est-à-dire restaurée, resituée à son exacte place et la résurrection du Fils de l'homme permet, après l'agonie et la mort infamante au Golgotha, de prendre la mesure

indicible de l'amour du Père pour sa création.

12. Ce qui confère au commandement son autorité et sa grandeur c'est le fait que Jésus le prononce et le désigne comme grand. Il n'apporte pas un commandement nouveau, il confère au commandement ancien sa véritable valeur. La réponse de Jésus n'est pas celle d'un scribe, mais celle d'un Maître de la Loi. C'est lui qui la promulgue, c'est lui qui l'accomplit (cf. Mt V, 17). C'est cet accomplissement de la Loi par Jésus qui lui donne sa véritable nouveauté (cf. Jn XIII, 34).
13. L'amour de Dieu et l'amour du prochain ne sont pas simplement des attitudes humaines commandées ; ils s'incarnent en la personne de Jésus lui-même.

C'est parce qu'il est venu accomplir par sa vie, sa mort et sa résurrection la Loi et les Prophètes qu'il peut déclarer avec autorité que tout le contenu de l'alliance est déterminé par le commandement d'aimer Dieu et son prochain. C'est en lui que non seulement la Loi sous la forme du commandement, mais aussi la promesse de la grâce, annoncée par les Prophètes, trouve sa seule réalisation.

Suggestions de Psaumes et cantiques

Psaume 68 : «Que Dieu se montre seulement» (« Psaume des batailles »), strophes 1, 2 & 3

AEC 543, NCTC 238, Alléluia 37 01 : «C'est un rempart» (« Cantique de Luther »), strophes 1, 2 & 3

AEC 522, NCTC 249 (paroles), Alléluia 36 13 (mélodie) : «Sur ton Église universelle», strophes 1, 2 & 3

Prédication

Commémorer la Réformation

En tous lieux de ce monde, les Protestants considèrent le 31 octobre comme l'anniversaire de la Réformation. Ils associent aux martyrs pour la foi l'affichage par Martin Luther de ses quatre-vingt-quinze thèses sur les indulgences aux portes de l'Église du Château de Wittenberg.

La Réforme est l'un des temps forts de l'histoire de l'Église de Jésus Christ que le Saint Esprit rassemble. Même si elle est historiquement rupture, elle s'est voulu correction de multiples dérives qui défiguraient le message évangélique au point de le rendre méconnaissable. La tradition et le magistère promus par l'Église de Rome s'étaient substitués au pur Évangile au point de l'occulter totalement. La multiplication des intercesseurs, et les cultes qui leur étaient rendus avaient totalement escamoté le rôle irremplaçable du Christ Jésus, seul médiateur pour découvrir, connaître et rencontrer le Père.

Les idolâtries, représentations de toutes sortes et superstitions, orchestrées par des serviteurs infidèles qui avaient confisqué la Parole de Dieu à leur seul profit, dévoyaient et affadissaient le message au point de le rendre insipide. Suprême imposture, les marchands avaient envahi le temple et faisaient croire que le salut pouvait se monnayer. La Réforme en clamant la seule gloire de Dieu, la seule autorité de l'Écriture sainte et la justification par la seule foi a marqué un bouleversement salutaire et décisif. L'Église s'est « re-formée »

mais doit sans cesse veiller encore et toujours à se réformer pour vivre dans la fidélité à l'Évangile de Jésus Christ, Bonne Nouvelle du Salut offert à tous.

Ne tirons nulle gloire de notre héritage et de notre appartenance aux Églises issues de la Réforme. Un héritage n'a de valeur qu'autant qu'on le fait fructifier et qu'on le partage.

Si c'est pour l'enfouir, thésauriser et le garder jalousement, mieux vaut en être dépossédé.

Loi, Commandement, Amour ...

L'Évangile que nous sommes invités à méditer ce jour constitue une interpellation qui vient fort à propos pour ce jour de commémoration. Il y est question de loi et de commandement, mais surtout d'amour.

À première vue la loi est dispensatrice d'interdits, elle implique sévérité, sanction et répression.

Et pourtant, pouvons-nous vivre sans elle ?

Elle est indispensable pour les hommes vivant en société, elle est fondatrice et structurante.

C'est bien la raison pour laquelle l'Éternel donne au peuple qu'il a choisi au moment de sa libération du joug de l'égyptien la Loi qui est susceptible de régir ses élus, tout en leur rappelant qu'ils sont en permanence sous son regard.

Toutefois, de garant de régulation sociale et de liberté, la loi peut se muer en facteur d'aliénation si son esprit est dévoyé et si sa lettre prévaut. En pareil cas, au lieu d'élargir et de libérer l'homme, elle l'emprisonne dans un légalisme étroit et sclérosant. C'est le constat d'évidence que dressèrent les réformateurs face à une Église qui avait à dessein dévoyé le message évangélique et stérilisé sa force libératrice.

Interrogé par un Docteur de la Loi, juriste distingué et grand connaisseur des textes, qui manifestement veut le prendre en défaut, Jésus va apporter la seule réponse possible, qui se présente sous la forme d'un sommaire saisissant. Il ne cite pas le Décalogue, mais deux fragments des Livres de Moïse (Deut.6 : 5 ; Lev.19 : 18). Chacun de ces fragments constitue un résumé de l'une des Tables de la Loi. Et l'on ne voit pas avec quels autres passages Jésus aurait pu résumer en un seul tous les commandements de Dieu !

Selon la Parole de Paul aux Romains (3 : 10) « l'Amour est l'accomplissement de la Loi ».

De plus l'amour du prochain est inséparable de l'amour de Dieu. La similitude des deux commandements, soulignée par Jésus, fait que l'on ne peut les considérer l'un sans l'autre : « Nous avons reçu de Lui ce commandement : que celui qui aime Dieu aime aussi son frère » (I Jean 4 : 21).

Ce qui confère au commandement son autorité et sa grandeur, c'est le fait que Jésus le prononce et le désigne comme grand. Il n'apporte pas un commandement nouveau, mais il restitue au commandement ancien sa véritable valeur, il le restaure et le renouvelle, à l'image d'un réformateur qui rappelle le cœur du message et élimine toutes les scories qui à force de rajouts le rendent inintelligible et le transforment en un contre témoignage. De plus, c'est accomplissement de la Loi par Jésus qui lui donne sa véritable nouveauté (cf. Jean 13 : 34). L'amour de Dieu et l'amour du prochain ne sont pas simplement des attitudes humaines commandées ; ils s'incarnent en la personne de Jésus lui-même.

Jésus est venu non pas pour abolir mais pour accomplir la Loi.

C'est parce qu'il est venu accomplir, par sa vie sa mort et sa résurrection, la Loi et les Prophètes qu'il peut, avec autorité, déclarer que tout le contenu de la Première Alliance est désormais dépendant du commandement d'aimer Dieu et son prochain.

C'est en lui que non seulement la Loi, sous la forme du commandement, mais aussi la promesse de la grâce, annoncée par les prophètes, trouve sa réalisation et son accomplissement.

Cela rappelé, une interrogation s'impose : comment est-il possible qu'aimer puisse faire l'objet d'un commandement, c'est-à-dire d'une obligation impérative ? La difficulté tient ici à l'emploi passe-partout que l'on fait du verbe « aimer ». Ainsi l'on dit « j'aime le café », c'est-à-dire j'apprécie le café ; mais les amoureux emploient également le même verbe lorsqu'ils se déclarent

l'un à l'autre « je t'aime », ce qui évidemment est tout différent. Au demeurant, ce « je t'aime » est plein d'ambiguïté. Pour nombre de nos contemporains cela ne veut dire rien d'autre que « je te désire ».

C'est également l'expression d'un sentiment d'attachement si fort qu'on est très malheureux quand ce sentiment n'est pas payé de retour.

En définitive, peut-on commander à un sentiment ? Aucun d'entre nous ne le pense. En d'autres termes comment aimer Dieu et aimer son prochain peuvent-ils faire l'objet d'un commandement ? Eh bien très probablement parce que pour la Bible c'est moins une affaire de sentiments qu'une façon d'être avec l'autre. Pour le reconnaître, qu'on pense à cette renversante recommandation de Jésus : « Aimez vos ennemis » (Mat.5 : 44). Qui n'aurait jamais osé dire une chose pareille ?

Il est clair ici aussi que dans la Bible on réclame un acte plus qu'un sentiment.

Aimer Dieu, c'est donc chercher à faire ce qu'il attend de nous ; et aimer notre prochain, c'est d'abord le traiter comme Dieu l'attend de nous, peut être comme Dieu le traite lui-même.

Bien sûr le sentiment n'est pas totalement absent, mais pour la Bible aimer, c'est d'abord faire.

Ce « faire » qui est attendu de nous réside sans la moindre exclusive dans l'écoute, l'attention, la disponibilité pour soulager le frère qui porte un lourd fardeau, c'est travailler à le libérer des puissances cachées qui le maintiennent en servitude, c'est lui donner du temps et partager avec lui ce que l'on a. On le voit, aimer son prochain n'a rien d'évident. Cela réclame des actes et cela engage toute la vie. Manifestement, nous sommes rarement des champions en la matière.

Voilà pourquoi, dans nos attitudes individuelles et collectives, nous sommes invités à nous « réformer » en permanence, afin que l'Évangile et lui seul nous élargisse, que l'Esprit Saint nous conforte dans la foi qui nous est donnée gratuitement, et ce pour la seule gloire de Dieu.

Que l'Éternel nous soit en aide !

Amen !

Coordination nationale évangélisation et formation
Église protestante unie de France
47 rue de Clichy
75009 Paris

evangelisation-formation@eglise-protestante-unie.fr

